### DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO) – RNCP35086 REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DORANCO ESPACE MULTIMEDIA

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

DECEDENTIEL DIAGENUTEG

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

DECEDENTIEL DIEVALLIATION

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les connaissances, y  compris transversales, qui découlent du référentiel	REFERENTIEL I définit les critères et les moda	
visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Conception d'une politique de	conformité dans le respect du cadre légal « informatique	e et libertés »	
A1.1 – Mise en place d'un diagnostic initial de conformité ;	C1.1 - Effectuer un audit préliminaire de conformité légale et réglementaire de l'organisation, en collectant toutes les données nécessaires afin de révéler le niveau	L'évaluation est composée de deux volets :	L'audit de conformité et d'une étude d'impacts sur la vie privée (EIVP) comprend :
- Benchmark de l'entreprise ;	de risques afférant à chaque non-conformité ;	1/ Une évaluation certificative	
<ul> <li>Environnement humain et technique ;</li> </ul>		finale du bloc devant un Jury composé de 2 professionnels extérieurs et en présence d'un membre du corps	<ul> <li>Une présentation du benchmark, de l'entreprise et/ou du contexte du projet (cahier des charges,</li> </ul>
- Contexte du projet ;		pédagogique	environnement humain et technique);
		Il s'agit d'une mise en situation professionnelle simulée	<ul> <li>Un diagnostic de conformité initial;</li> </ul>

consistant en la présentation de la mise en place d'un audit de conformité et d'une étude d'impacts sur la vie privée (EIVP) visant à évaluer les C1-1 à C1-5 et se décomposant comme suit :

- a) Une soutenance orale d'un projet (Durée : 00H30 min)
- b) Un entretien technique : le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale afin de valider cette compétence (Durée : 00H30 min)
- c) Un entretien final : le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. (Durée : 00H15 min)

Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet composé du mémoire technique et d'un dossier professionnel.

Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

- Une cartographie de l'existant;
- Les registres de traitement et les descriptions détaillées de chaque traitement;
- Une politique de gestion des données ;
- Une étude d'impacts sur la vie privée (EIVP) ;

La compétence C1-1 est évaluée au travers des deux livrables suivants :

- Présentation du benchmark, de l'entreprise et/ou du contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique);
- Le diagnostic de conformité initial ;

### -Critères d'évaluation :

- 1/ Qualité du mémoire :
- Le contexte de l'organisation est bien pris en compte ;
- Les informations collectées sont pertinentes par rapport au sujet traité ;
- Chaque application du périmètre applicatif gérant

comporte bien 3 aspects: finalité, consentement et durée de conservation Les acteurs concernés

sont identifiés;

A1.2 – Mise en place d'un rapport de synthèse préliminaire :  - Réalisation d'une cartographie de l'existant ;  - Description des traitements de chaque application ;  - Présentation des acteurs concernés ;	C1.2 - Rédiger un rapport de synthèse de l'audit préliminaire en cartographiant les traitements existants de données personnelles afin de sensibiliser les différents acteurs de l'organisation, de l'obligation de recensement et des risques ;	2) Plusieurs épreuves formatives* (Contrôles continus)  *Sauf pour les candidats en VAE  Le résultat de ces évaluations est inscrit dans le livret d'évaluation et de suivi du candidat remis aux membres de jury extérieurs par l'organisateur de la certification.  Ces évaluations passées en cours de formation prennent les formes suivantes: a) Études de cas: analyse de benchmarks, exposé de cartographies existantes, découvertes et analyses de registres de traitement de données  b) Quiz: bonnes pratiques dans le cadre du traitement des réclamations, bonnes pratiques d'une analyse d'impacts sur la vie privée	des données à caractère sensible, a été analysé;  Le choix des outils est conforme à l'analyse de données;  2/ Qualité de la présentation orale :  Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence;  La compétence C1-2 est évaluée au travers du livrable suivant :  Une cartographie de l'existant;  -Critères d'évaluation :  1/ Qualité du mémoire  Le diagnostic réalisé est clair et bien structuré avec l'utilisation d'un outil de diagnostic;  La cartographie de l'existant est exhaustive;  Chaque traitement décrit
---	--	---	---

A1.3 – Mise en place des registres de traitement des données de chaque application concernée :  - Description de la finalité du traitement ;  - Description de la durée de conservation ;  - Description du consentement ;	C1.3 - Créer et tenir le registre de traitements et de conservation des données afin de lister l'ensemble des processus de traitement des données personnelles en rassemblant une preuve pour chacun des processus ;	Les liens entre les acteurs sont définis; Les non-conformités sont listées; Le diagnostic présente des pistes de recommandation;  2/ Qualité de la présentation orale:  Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence;  La compétence C1-3 est évaluée au travers du livrable suivant: La mise en place des registres de traitement et les descriptions détaillées de chaque traitement;  -Critères d'évaluation:  1/ Qualité du mémoire  Les traitements sont décrits de manière exhaustive et sont appropriés au contexte; La durée de conservation légale est appliquée;
--	--	---

A1.4 – Mise en place d'une politique	C1.4 - Créer une politique de gestion des données	opposables disponibles ; 2/ Qualité de la présen orale :	est ire et euves sont tation nontre des
générale de traitement des données :  - Identification du public concerné ;  - Obtention du consentement ;	personnelles en listant les modalités de traitements des données personnelles afin d'informer les personnes concernées (salariés, clients, consommateurs) de leurs droits et des procédures de mise en œuvre de ces droits ;	évaluée au travers du livra suivant :  • Une politique de gesti des données ;	
- Mise en place d'une procédure d'obtention du consentement à chaque nouveau traitement ;		-Critères d'évaluation :  1/ Qualité du mémoire  Cette politique est cla bien structurée ;  Les différents publics informés des modalité	sont

		exemples concrets	du est fois e ;
A1.5 – Mise en place d'une étude d'impacts sur la vie privée :  - Présentation de la méthode d'analyse ;  - Mise en place d'une cartographie	C1.5 - Gérer les risques en réalisant une étude d'impact sur la protection des données afin de mettre en place un dispositif d'alertes (« Privacy impact assessment » – PIA) ;	compétence ;  La compétence C1-5 est évaluée au travers du livrat suivant :  Une étude d'impacts su vie privée (EIVP) ;  -Critères d'évaluation :	ble
des risques ; - Mise en place d'un dispositif d'alertes ;		1/ Qualité du mémoire  ✓ Une méthode d'analyse identifiée;  ✓ Un rapport d'ana permet de cartograp les risques;  ✓ L'impact de chaque ris est pesé afin de réa une échelle de risques  ✓ Un dispositif d'alertes prévu;	alyse phier sque aliser ;

			Qualité de la présentation rale :
		<b>✓</b>	Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EV	VALUATION
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y	définit les critères et les modalités d'é	évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION C	RITÈRES D'ÉVALUATION

### BLOC 2 : Mise en œuvre d'un système de management organisationnel et technique du traitement des données

### A2.1 – Mise en place d'une procédure de traitement des réclamations :

- Mise en place d'une historisation des demandes ;
- Mise en place de grilles d'indicateurs de traitements (délais, difficultés etc);
- Mise en place de réponses types (empathie, explications etc);
- Mise en place d'une échelle de risques ;

**C2.1** - Répondre aux demandes externes en s'appuyant sur un processus de traitement des réclamations de personnes, relatives à l'exercice de leurs droits, afin de répondre rapidement aux sollicitations des personnes concernées et éviter les contentieux ;

L'évaluation est composée de deux volets :

1/ Une évaluation certificative finale du bloc devant un Jury composé de 2 professionnels extérieurs et en présence d'un membre du corps pédagogique

Il s'agit d'une mise en situation professionnelle simulée consistant en la description d'un système de management des données à caractère personnel (SMDCP) visant à évaluer les C2-1 à C2-6 et se décomposant comme suit :

a) Une soutenance orale d'un projet (Durée : 00H30 min)

La description du système de management des données à caractère personnel (SMDCP) comprend :

- Une procédure de traitement des réclamations ;
- Une présentation des acteurs concernés et leurs responsabilités;
- Un inventaire des contrats en cours avec les soustraitants et une analyse de conformité;
- Une présentation des jalons du projet et de son cadrage;
- En annexe du mémoire, un support de formation;
- La description d'un nouveau traitement ;

- b) Un entretien technique : le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de valider cette compétence (Durée : 00H30 min)
- c) Un entretien final : le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. (Durée : 00H15 min)

Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet composé du mémoire technique et d'un dossier professionnel.

Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

# 2) Plusieurs épreuves formatives\* (Contrôles continus)

\*Sauf pour les candidats en VAE

Le résultat de ces évaluations est inscrit dans le livret d'évaluation et de suivi du candidat remis aux membres de jury extérieurs par l'organisateur de la certification.  La mise en place des indicateurs du projet ;

La compétence C2-1 est évaluée au travers du livrable suivant :

 Une procédure de traitement des réclamations;

#### -Critères d'évaluation :

- 1/ Qualité du mémoire :
- Un système est mis en place pour conserver l'historique des demandes;
- Un indicateur est mis en place pour suivre les délais de traitement et le taux « demandes traitées / demandes non traitées » ;
- La réponse est proportionnée au niveau de risque détecté (échelle de risques);
- Une stratégie de type empathie, réaction et explication est élaborée :
- La stratégie proposée permet de garantir une vitesse de réaction rapide et précise et apporte des éléments de preuves;

		Ces évaluations passées en cours de formation prennent les formes suivantes : a) Études de cas : -Analyse d'un plan d'actions pour répondre efficacement aux demandes externes - Préconisation d'un plan de recettes lié à un nouveau	2/ Qualité de la présentation orale :  Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
<ul> <li>A2.2 – Mise en place d'un inventaire des contrats en cours avec les sous-traitants et une analyse de conformité :</li> <li>Présentation de la chaîne de responsabilités ;</li> <li>Mise en place de contrats avec les sous-traitants ;</li> <li>Mise en place d'une liste de contrats non conformes à améliorer ;</li> </ul>	C2.2 - Désigner les responsables de traitement internes ou externes et les sous-traitants afin de formaliser par écrit les relations entre les acteurs traitant les données, leurs rôles et responsabilités ;	traitement en réponse à un problème posé -Mise en place d'indicateurs en réponse à un problème posé  b) TP à rendre: -TP d'identification des chaînes de responsabilités -TP de mise en place de plan de formation et de support de formation en utilisant les outils graphiques enseignés en cours de formation  c) Quiz: vérification des connaissances des bonnes pratiques liées à la conduite de projet avec un outil collaboratif	La compétence C2-2 est évaluée au travers des livrables suivants :  Une présentation des acteurs concernés et leurs responsabilités;  Un inventaire des contrats en cours avec les soustraitants et une analyse de conformité;  -Critères d'évaluation :  1/ Qualité du mémoire  La chaîne de responsabilité établie est cohérente avec le contexte;  Chaque personne est informée de ses nouvelles responsabilités et consent au respect de la réglementation;  Un contrat est établi avec les sous-traitants et les prestataires pour

		formaliser à l'écrit la responsabilité du traitement des données ;  Un inventaire des contrats avec les sous-traitants est réalisé ;  Une liste des contrats non conformes est établie ;  Un plan de progrès pour les contrats non conformes est proposé ;
		2/ Qualité de la présentation orale :
		✓ Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
A2.3 – Mise en place d'une méthodologie de conduite de projet :  - Présentation des objectifs du projet ; - Planification du projet ;	C2.3 - Conduire un projet lié à la protection des données en définissant l'organisation et la planification du projet afin de réussir la conduite du changement ;	La compétence C2-3 est évaluée au travers du livrable suivant :  Une présentation des jalons du projet et de son cadrage ;
<ul> <li>Mise en place d'outils collaboratifs de gestion de projets;</li> </ul>		-Critères d'évaluation :
- Documentation du projet ;		1/ Qualité du mémoire
		✓ Un outil collaboratif est utilisé pour conduire le projet;

A2.4 – Conduite du changement par la mise en place de sessions de formation :  - Mise en place de supports de formation ;  - Mise en place de points d'informations réguliers au sein de l'organisation ;	C2.4 - Animer des sessions de formation et de sensibilisation des collaborateurs au cadre légal « informatique et libertés », afin de responsabiliser les équipes et définir les nouveaux rôles transverses des personnes concernées ;	Le projet est cadré avec un planning des opérations réaliste;  Les jalons du projet sont définis et les délais sont respectés;  Les retards sont expliqués;  Le suivi du projet est documenté;  2/ Qualité de la présentation orale:  Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence;  La compétence C2-4 est évaluée au travers du livrable suivant:  Un exemple de support de formation – ajouté en annexe du mémoire;  -Critères d'évaluation:
Forganisation ;		1/ Qualité du mémoire  ✓ Un support de formation est proposé pour sensibiliser au projet ;  ✓ Le DPO a mis en place un système pour être

facilement identifié au sein

		de son organisation ;  Les messages ou actions sont adaptés selon chaque typologie d'interlocuteurs ;  Les messages sont rédigés correctement en fonction de l'outil utilisé ;
		2/ Qualité de la présentation orale :
		Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
A2.5 – Mise en place des modalités de	C2.5 - Organiser la protection des données dès la	La compétence C2-5 est
description d'un nouveau traitement :	conception informatique d'un traitement (« Privacy By	évaluée au travers du livrable
<ul> <li>Participation à des réunions de conception avec l'équipe informatique;</li> </ul>	design ») en participant aux réunions de conception pour anticiper les risques de non-conformité ;	suivant :  La description d'un nouveau traitement ;
illomatique ,		-Critères d'évaluation :
<ul> <li>Rédaction de la description du nouveau traitement et son impact ;</li> </ul>		1/ Qualité du mémoire
<ul> <li>Validation des règles de gestion du nouveau traitement et de leurs conformités;</li> </ul>		✓ Une note de cadrage est rédigée ; ✓ Une analyse d'impact du nouveau traitement est
<ul> <li>Ajout du nouveau traitement dans le registre des traitements;</li> </ul>		réalisée ;  Le DPO a donné son avis avant le développement informatique et a validé les règles de gestion ;

		<ul> <li>✓ Une recette est réalisée documentée;</li> <li>✓ Le nouveau traitement e ajouté dans le registre o traitement;</li> <li>2/ Qualité de la présentation orale:</li> </ul>	est de
			des la
A2.6 – Mise en places des indicateurs du projet :  - Etablissement de tableaux de bord ;	C2.6 - Piloter le système de management des données à caractère personnel (SMDCP) en disposant d'indicateurs afin de produire un bilan annuel de l'activité ;	La compétence C2-6 est évaluée au travers du livrable suivant : • La mise en place des indicateurs du projet ;	е
- Réalisation d'un bilan annuel ;		-Critères d'évaluation :  1/ Qualité du mémoire	
		<ul> <li>La mise en place des indicateurs du projet;</li> <li>Un tableau de bord e proposé;</li> <li>Des indicateurs pertinen sont listés et permettent pilotage de l'action;</li> <li>Un format de bilan annu est réalisé;</li> </ul>	nts t le
		2/ Qualité de la présentation orale :	ion

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL I définit les critères et les modalités MODALITÉS D'ÉVALUATION	
A3.1 – Réalisation d'un plan d'amélioration des mesures de sécurité :  - Rédaction d'un plan général de sécurité ;  - Présentation des incidents et leurs résolutions ;  - Préconisation de mesures d'amélioration ;	C3.1 - Établir une politique de sécurité informatique, en coordination avec les acteurs concernés (direction informatique) en déterminant notamment les données qui doivent relever d'une anonymisation ou d'une pseudonymisation afin de garantir la protection des données personnelles (« Privacy by default »);	L'évaluation est composée de deux volets :  1/ Une évaluation certificative finale du bloc devant un Jury composé de 2 professionnels extérieurs et en présence d'un membre du corps pédagogique  Il s'agit d'une mise en situation professionnelle simulée consistant en la présentation d'un cas de transfert de données hors Union européenne (UE). Le candidat devra mettre à jour les registres de traitement ainsi que toutes les démarches auprès de la CNIL, après avoir vérifié la	La présentation du projet de transfert de données hors Union européenne (UE) comprend :  Un plan d'amélioration des mesures de sécurité;  Un plan d'actions de gestion de crise;  Un plan d'actions dans le cas d'un transfert de données hors Union européenne (UE);  En annexe, des exemples de formulaires CNIL remplis;  En annexe, une liste de sanctions possibles liées au projet;  En annexe, un calendrier et une trame des audits internes;

législation nationale et internationale.
Ce projet vise à évaluer les compétences C3-1 à C3-7.
L'évaluation se décompose comme suit :

- a) Une soutenance orale d'un projet (Durée : 00H30 min)
- b) Un entretien technique : le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de valider cette compétence (Durée : 00H30 min)
- c) Un entretien final: le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. (Durée: 00H15 min)

Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet composé du mémoire technique et d'un dossier professionnel.

Lors de la session d'examen, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation.

## 2) Plusieurs épreuves formatives\* (Contrôles continus)

\*Sauf pour les candidats en VAE

 En annexe, une présentation de la veille et des sources/références ;

La compétence C3-1 est évaluée au travers du livrable suivant :

 Plan d'amélioration des mesures de sécurité ;

#### -Critères d'évaluation :

- 1/ Qualité du mémoire :
- Des mesures de sécurité proportionnées sont proposées pour chaque type de traitement ;
- Leurs mises en œuvre sont évaluées ;
- Ces mesures de sécurités sont présentées dans un plan général de sécurité (politique de sécurité);
- Les incidents de sécurités sont traités :
- Les incidents sont tracés et leurs résolutions sont documentées :
- Des tests sont réalisés sur chaque applicatif concerné
- Un plan d'amélioration des mesures de sécurité est réalisé :

	Anticipation d'un plan de gestion le en cas de piratage des les :
-	Établissement d'une échelle de niveau de crises ;
-	Proposition d'un plan d'action selon chaque niveau :
-	Préparation des mails types et des procédures de gestions de crises ;
-	Mise en place d'une liste d'interlocuteurs à prévenir ;

**C3.2 -** Établir un plan de gestion de crise en cas de piratage des données en lien avec la direction informatique afin d'informer les personnes concernées des éventuelles diffusions de leurs données personnelles ;

Le résultat de ces évaluations est inscrit dans le livret d'évaluation et de suivi du candidat remis aux membres de jury extérieurs par l'organisateur de la certification.

Ces évaluations passées en cours de formation prennent les formes suivantes :

- a) Études de cas :
- Analyse d'un plan d'amélioration des mesures de sécurité en réponse à un problème posé.
- Exposé d'un plan d'actions en cas de crise lié à une étude de cas réalisé en classe...
- b) TP à rendre :
- -TP de mise en place d'une trame d'audit...
- a) Quiz:
- -Vérification des connaissances des démarches auprès de la CNIL...
- -Vérification des connaissances des différents niveaux de sanctions en législation française
- Vérification des connaissances générales sur la législation européenne vs internationale...

- 2/ Qualité de la présentation orale :
- Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence;

La compétence C3-2 est évaluée au travers du livrable suivant :

Plan d'actions de gestion de crise :

### -Critères d'évaluation :

- 1/ Qualité du mémoire :
- Une échelle de niveau de crise est établie :
- Un plan d'actions est proposé selon chaque niveau de crises;
- Un plan de communication aux différents interlocuteurs est prévu;
- Si besoin, des excuses ont été exprimées publiquement;
- La réponse est précise et des éléments de preuve sont apportés;
- Une liste de sources primaires et secondaires est établie pour pouvoir

		réagir rapidement en cas de crise ;
		2/ Qualité de la présentation orale :
		Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
A3.3 – Organisation de la conformité d'un transfert de données en dehors de l'Union Européenne (UE) :	C3.3 - Évaluer et gérer les risques dans le cadre d'un transfert de données hors Union Européenne (UE) en utilisant les instruments juridiques de transfert adaptés ;	La compétence C3-3 est évaluée au travers du livrable suivant :
<ul> <li>Évaluation des risques liés au transfert hors Union européenne ;</li> </ul>		<ul> <li>Plan détaillé d'actions dans le cas d'un transfert de données hors Union européenne (UE);</li> </ul>
<ul> <li>Évaluation de la procédure à mettre en place en fonction de la donnée à transférer;</li> </ul>		-Critères d'évaluation :
<ul> <li>Utilisation des outils juridiques adaptés à chaque cas ;</li> </ul>		1/ Qualité du mémoire :
adaptes a chaque eas,		<ul> <li>✓ Une évaluation pertinente est réalisée pour savoir si une autorisation de la CNIL est nécessaire ou non ;</li> <li>✓ Les déclarations sont faites selon les délais (par exemple décision d'approbation des BCR);</li> <li>✓ Les éventuelles demandes de dérogation sont</li> </ul>
		réalisées ;

		<ul> <li>✓ Un système de suivi des demandes est mis en place ;</li> <li>✓ Tous les traitements nécessaires sont bien renseignés ;</li> </ul>
		2/ Qualité de la présentation orale :
		✓ Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
A3.4 – Rédaction des déclarations auprès de la CNIL :	<b>C3.4 -</b> Renseigner et transmettre les formulaires de déclaration et/ou de demande d'autorisation délivrées	La compétence C3-4 est évaluée au travers du livrable
- Saisie des formulaires ;	par la CNIL afin d'informer la CNIL des éventuels risques liés au traitement ;	suivant :  Des exemples de
- Suivi des demandes ;		formulaires CNIL remplis à (à ajouter en annexes du mémoire) ;
		-Critères d'évaluation :
		1/ Qualité du mémoire :
		<ul> <li>✓ Les déclarations sont faites selon les délais;</li> <li>✓ Un système de suivi des demandes est mis en place;</li> <li>✓ Tous les traitements nécessaires sont bien renseignés;</li> </ul>

		2/ Qualité de la présentation orale :
		Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
A3.5 – Gestion des sollicitations de la CNIL :  - Gestion de la relation avec les auditeurs ;  - Évaluation des niveaux de sanctions possibles ;	C3.5 - Gérer un audit de la CNIL en coopérant avec les autorités de contrôle concernées, afin de faciliter le processus interne de réponses à leurs sollicitations ;	La compétence C3-5 est évaluée au travers du livrable suivant :  Liste des sanctions possibles liées au projet (à ajouter en annexe du mémoire) ;
- Communications en interne ;		-Critères d'évaluation :  1/ Qualité du mémoire :  Anticiper et tenir à jour les procédures internes pour gérer une phase contradictoire en cas de sollicitation par une autorité ;  Lister les sanctions possibles et informer la hiérarchie ainsi que les responsables de traitement ;  Mesurer l'ampleur des sanctions et prioriser en fonction des degrés

A3.6 – Organisation d'audits internes réguliers :  - Mise en place d'un calendrier interne ;	C3.6 - Mettre à jour régulièrement le registre de traitement afin de répondre aux consignes et évolutions notifiées par la CNIL, en mettant en place préalablement, un plan d'actions correctives, le cas échéant ;	d'importance chaque sanction ;  -Critères d'évaluation :  2/ Qualité de la présentation orale :  - Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;  La compétence C3-6 est évaluée au travers du livrable suivant :  - Une trame d'audit interne ainsi qu'un calendrier (à
Amélioration des registres de traitements suite à des mesures correctives ;		-Critères d'évaluation :  1/ Qualité du mémoire :  ✓ Un calendrier des évaluations et d'audit est proposé ;  ✓ Un rapport d'audit est rédigé ;  ✓ Le registre de traitement est mis à jour suite à une mesure corrective/préventive ;

Les évolutions proposées

		sont claires et précises ;  Les évolutions proposées sont en lien direct avec une non-conformité ;  Les interlocuteurs sont informés de l'évolution du registre de traitement ;
		2/ Qualité de la présentation orale :
		✓ Le candidat démontre oralement, via des exemples concrets la maîtrise de cette compétence ;
A3.7 – Réalisation d'une veille permanente en suivant la législation nationale, européenne et internationale :  - Mise en place d'un système de veille ;	C3.7 - Réaliser une veille permanente sur son domaine d'activité en suivant la législation nationale, européenne et internationale afin de faire évoluer les pratiques internes le cas échéant ;	La compétence C3-7 est évaluée au travers du livrable suivant : • Présentation de la veille et des sources/références (à ajouter en annexe du mémoire) ;
- Participation à des salons, des colloques, des forums ;		-Critères d'évaluation :
- Partage des résultats avec ses pairs ;		1/ Qualité du mémoire :  ✓ L'objet de la recherche est exprimé de manière précise en langue française ou anglaise ;  ✓ Un système pertinent de veille est mis en place via la réception d'alertes ou de notifications ;

✓ La documentation
technique liée aux technologies associées, en
français et en anglais est bien comprise ;
✓ La démarche de recherche
de solution a permis de résoudre un problème
technique ou juridique ;  ✓ Le partage des résultats de
la recherche et de veille est effectuée, oralement ou
par écrit, avec ses pairs ;
2/ Qualité de la présentation
orale:
✓ Le candidat démontre oralement, via des
exemples concrets la
maîtrise de cette compétence ;